

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

TARIF

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
<ul style="list-style-type: none"> ● 1 à 12 pages.....200 F ● 16 à 28 pages.....600 F ● 32 à 44 pages.....1000 F ● 48 à 60 pages.....1500 F ● Plus de 60 pages ...2000 F 	<ul style="list-style-type: none"> ● TOGO 20 000F ● AFRIQUE 28 000 F ● HORS AFRIQUE 40 000 F 	<ul style="list-style-type: none"> ● Récépissés de déclarations d'Associations ... 10 000 F ● Avis de perte de titre foncier (1er et 2^e insertions) 20 000 F ● Avis d'immatriculations 10 000 F ● Certification de JO 500 F

N.B : Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi. Pour tout renseignement complémentaire, adresser à l'imprimerie TOMETY Tél. : 90 37 87 69 / 90 00 45 85 / 99 47 35 86 - 05 BP 225 Lomé

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL : 22 21 27 01 LOME

SOMMAIRE

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

Conservation de la propriété foncière (Avis de demande d'immatriculation)

Le service du journal officiel décline toute responsabilité quant à la teneur des actes publiés sous cette rubrique

Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition aux présentes immatriculations des mains du conservateur soussigné dans le délai de trois mois à compter de l'affichage des présents avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire des tribunaux de : Lomé, Tsévié, Kévé, Aného, Notsé, Agou, Kpalimé, Akata, Danyi, Sotouboua et Sokodé.

GRAND LOME

Suivant réquisition, n° 93099-GL déposée le 16-12-2021 Mme KEMINA Batoguena, profession : MENAGERE demeurant à LOME et domiciliée à AVEDJI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 74ca, situé à DAVIE connu sous le nom de DEME, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AHONO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 20m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 99497-GL déposée le 23-03-2022, Mme NOUNDJA Gbaliboua, profession : Employée de société, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à DAVIE, connu sous le nom de DJOGBE KOVI, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété MLANGANI et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 100056-GL déposée le 04-04-2022, M. et Mme GBIKPI-BENISSAN Daté Djidula et AWLUI Yomi Mojisola Diane, profession : Commerçant, demeurant à Lomé et domiciliés à Lomé, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à Afagnan-Gléta, connu sous le nom de Heve, préfecture du Bas-Mono et borné au Nord par une rue existante de 14m, à l'Est par une rue existante de 16m, au Sud et à l'Ouest par la propriété ALIDJISSO Tossavi Komi.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 100060-GL déposée le 04-04-2022, M. ZAKARI Halidou, profession : Revendeur, demeurant à ESPAGNE et domicilié à Lomé Adétikopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 4a 89ca, situé à Tsévié Adétikopé, connu sous le nom de Adétikopé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBKU Tronu et à l'Est par la route Nationale N°1 Lomé – Dapaong de 74m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à M. ZAKARI Moussa et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 100073-GL déposée le 04-04-2022, Mme NABOUDJA Assana, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 6a 00ca, situé à Légbassito, connu sous le nom de Atieme, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AGOUGNO et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 100089-GL déposée le 04-04-2022, Mme MENSAH Yawoavi Enyonam et M. NYADZO Komi Gilbert, profession : Employé, demeurant en Allemagne et domiciliés à Lomé, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 25ca, situé à Sanguéra Anyigbe, connu sous le nom de Dekpo, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété LOVI Koami, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par la propriété AFOLA Semekonawo et à l'Ouest par la propriété AFOLA Kokou .

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 100327 déposée le 06-04-2022, Mme DJINEBLEKOU AKOUYO, profession : SANS EMPLOI, demeurant à LOGOTE et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AFLAO AKATO, connu sous le nom de VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBEVE Komlanvi et au Sud par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 100337-GL déposée le 05-04-2023, M. NADEVI Messan Joseph, profession : Directeur de société, demeurant à AGODEKE et domicilié à AGODEKE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain en trois parcelles ayant la forme des polygones irréguliers d'une contenance totale de 81a 47ca, situé à ANEHO, connu sous le nom de AGOVOUDOU, préfecture des Lacs et borné PARCELLE A : au Nord par les propriétés DJADOU ASSOU et ATTIOGBE ADAKOU, au Sud par la rue AGOVOUDOU AGBODRAFO de 16m, à l'Est et à l'Ouest par des espaces non dénommés. PARCELLE B : au Nord par la rue AGOVOUDOU AGBODRAFO de 16m, au Sud par la route internationale TOGO BENIN de 40m, à l'Est par la propriété AKPALOU EMMANUEL et à l'Ouest par la propriété AZIAKA GBADEKPE. PARCELLE C : au Nord par la route internationale TOGO BENIN de 40m, au Sud par la propriété METOWOZION, à l'Est par la propriété AKPALOU EMMANUEL et à l'Ouest par la propriété AZIAKA GBADEKPE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 100360-GL déposée le 06-04-2022, M. AKAGLA KOFFI MAWUKO, profession : Instituteur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 49ca, situé à DAVIE-ASSOME, connu sous le nom de TEKPO-ABOUTA, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Ouest par la Propriété HALO KOFFI et à l'Est par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 100493-GL déposée le 07-04-2022, M. ADJRAKOU KOSSIVI, profession : MENUISIER, demeurant à LOME et domicilié à NUKAFU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 2a 98ca, situé à TSEVIE, connu sous le nom de TSEVIE VILLE II, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété ADJRAKOU, au Sud par une rue de non dénommée de 14m, à l'Est par la propriété KOUGBLENOU et à l'Ouest par une rue non dénommée de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 100562-GL déposée le 8-04-2022 Mme AKONDO Safiatou, profession : Styliste demeurant à Lomé et domiciliée à Adidogomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 1a 33ca, situé à Aflao- Sagbado connu sous le nom de Akato-Viépe, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété DEKAKPUI, au Sud et à l'Est par les rues non dénommées de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 100563-GL déposée le 8-04-2022 M. FIATY-AMENOUVOR Koffi Mano, profession : RETRAITE demeurant à Lomé et domicilié à T. SEMINAIRE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 15ca, situé à Lomé Afiao Avédji connu sous le nom de Wataklassou kopé, préfecture de Golfe et borné au Nord par le lot n° 544, au Sud par une rue non dénommée de 16m, à l'Est par les lots N° 547 et 549 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 20m

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 100570-GL déposée le 8-04-2022 M. HOUDJI Komi Antoine, profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié à Djagblé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 3a 00ca, situé à Djagblé connu sous le nom de Poukédji, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AGAMAKOU et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 100593-GL déposée le 08-04-2022, M. SEWONOU Kodjo, profession : Marin, demeurant à Lomé et domicilié à Adamavo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 55ca, situé à ABOBO ZIOGBA, connu sous le nom de SAKPANOU, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest respectivement par les rues existantes de 14 et 16m et à l'Est par la coll. APEDO et DENKE APEZOUKE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 100906-GL déposée le 19-04-2022, Mme DOSSEH Massan Adjowavi, profession : Gestionnaire, demeurant à LOME et domiciliée à BAGUIDA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 48ca, situé à LOME ANFAME NORD, connu sous le nom de ANFAME NORD, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud par le lot n° 187, à l'Est par le lot n° 186B et à l'Ouest par le lot n° 186.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 100909-GL déposée le 19-04-2022, M. SALAMI Adebayo, profession : Agent de sécurité, demeurant à FRANCE et domicilié à France, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 55ca, situé à ANEHO, connu sous le nom de TOGOME, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud par la collectivité TOUGLO, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par la collectivité DOUNOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 101203 déposée le 03-05-2022, M. DJOBOKOU KOMLAN KOLEGA, profession : EMPLOYE DE BUREAU, demeurant à LOME et domicilié à SANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 4a 04ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de AGBAVI, préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Est par la propriété SEMEKO Kossi, à l'Ouest par la propriété MATE Mama et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108067-GL déposée le 25-11-2022, M. ETSO Komivi Mawusi, profession : Infirmier d'Etat, demeurant à HAHOTOE-VO et domicilié à HAHOTOE-VO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 73ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de KONHE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par le lot n°319A, à l'Ouest par le lot n°320, au Sud par une rue de 14m .

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112265-GL déposée le 16-05-2023, M. SEGBEAYA Koami Rodrigue K, profession : Restaurateur, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 62ca, situé à AFLAO LANKOUVI, connu sous le nom de KPODJI, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud par le lot n° 647, à l'Est par le lot n° 646A et à l'Ouest par le lot n° 644.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112328-GL déposée le 23-05-2023, M. KATE Yawotsè Messan, profession : Étudiant, demeurant à LOME et domicilié à TOTSI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 50ca, situé à GLIDJI, connu sous le nom de LOGOSSOU KONDDJI, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ATTALEY.

Il déclare que ledit immeuble appartient à la société KYFSON SARLU et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112329-GL déposée le 23-05-2023, M. KATE Yawotsè Messan, profession : Étudiant, demeurant à LOME et domicilié à TOTSI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 95ca, situé à GLIDJI, connu sous le nom de SIGBEHOUE, préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14m chacune, et à l'Est par la propriété MENSAN AHOSSIVI.

Il déclare que ledit immeuble appartient à la société KYFSON SARLU et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° ~~112464-GL~~ déposée le 09-06-2023, M. MAMAH Tairou Abdou Rahman, profession : Directeur d'entreprise, demeurant à AGOE et domicilié à LA SOURCE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 06ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de TELESSOU, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 20m, au Sud par le lot n° 374, à l'Est par une rue de 28m et à l'Ouest par le lot n° 375A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112466-GL déposée le 09-06-2023, Mme AGBARO Assiahanme, profession : Gestionnaire comptable, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de LANKOUVI, préfecture du Golfe et borné au Nord par la propriété GBEDJI DZOLLEY, au Sud et à l'Ouest par la propriété GBEDJI EGBLA et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112472-GL déposée le 23-06-2023, M. GBEGNEDJI Touli Kossi, profession : Retraité, demeurant à LOME et domicilié à BE GBEGNEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 95ca, situé à LOME AKODESSEWA, connu sous le nom de ANFAME, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud par le lot n° 775B, à l'Est par le lot n° 776 et à l'Ouest par le lot n° 774A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112473-GL déposée le 23-06-2023, M. OURO-GROUNGOU Zouloukoulou, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 13ca, situé à AFLAO TOTSI, connu sous le nom de WATAKLASSOUKOPE, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 562A, au Sud par le lot n° 564, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par le lot n° 561A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112474-GL déposée le 23-06-2023, M. OURO-GROUNGOU Zouloukoulou, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 05ca, situé à ATCHANVE, connu sous le nom de ATCHANVE PLANTATION, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 441A, au Sud par le lot n° 443, à l'Est par une rue non dénommée de 12m et à l'Ouest par le lot n° 440.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112475-GL déposée le 23-06-2023, M. OURO-GROUNGOU Zouloukoulou, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 33ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de TONOUKOUTI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété AGODE, au Sud par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par une rue non dénommée.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112476-GL déposée le 23-06-2023, M. MENSAH Kossi Edjamé, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à DOUMASSESE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 06ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de TOPOU KOPE, préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité ATIKPO et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112477-GL déposée le 23-06-2023, Mme AMADOU-IDRISSOU Nafissa, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à AGBALEPEDO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à AFLAO KLEME, connu sous le nom de AGOKPANOU, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 22m, au Sud et à l'Est par la propriété AGBOSSE et à l'Ouest par une rue non dénommée de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112478-GL déposée le 23-06-2023, M. AWOKOU-OBOBIH Tete Amponsah, profession : Agent marketing, demeurant à LOME et domicilié à BE KLIKAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 77ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de MADJIKPETO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la collectivité PODJAGBO, au Sud et à l'Ouest par la propriété KOLA et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112479-GL déposée le 23-06-2023, M. AWOKOU-OBOBIH Tete Amponsah, profession : agent marketing, demeurant à LOME et domicilié à BE KLIKAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 05ca, situé à BE, connu sous le nom de CASSA BLANCA, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 12m, au Sud par le lot n° 23, à l'Est par le lot n° 29 et à l'Ouest par le lot n° 34.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112480-GL déposée le 23-06-2023, M. SEGBEDJI Têko Théodore, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à BE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à LOME ADAKPAME, connu sous le nom de ADAKPAME, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par le lot n° 1046, à l'Est par le lot n° 1056 et à l'Ouest par le lot n° 1057B.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112481-GL déposée le 23-06-2023, Mme NAROUKOU Assésinam épouse TOUSSO, profession : Sociologue, demeurant à LOME et domiciliée à AGBALEPEDO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de KPOTAVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété KAMASSA, au Sud par la réquisition 41849 et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112482-GL déposée le 23-06-2023, M. TOUSSO Anama, profession : sans profession, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 61ca, situé à LOME AGBALEPEDOGAN, connu sous le nom de AGBALEPEDOGAN, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par le lot n° 1344A, au Sud par une rue non dénommée de 16m et à l'Ouest par le lot n° 1343.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112483-GL déposée le 23-06-2023, Mme KOEVI Akoele, profession : Secrétaire, demeurant à LOME et domiciliée à TOKOIN, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à DAVIE, connu sous le nom de FIOVE, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ZAKOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112485-GL déposée le 23-06-2023, M. et Mme GBOSSOU Ame Adjevi et DOGBASSEY Kokoe Akofa épouse GBOSSOU, profession : sans profession, demeurant à LOME et KPALIME et domiciliés à LOME et KPALIME, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de SANYRAME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADJOGAN.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112486-GL déposée le 23-06-2023, M. GBIDIMI Komlan Essenam, profession : Commissaire de police, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 14ca, situé à SAGBADO, connu sous le nom de WOUGOME DEKPO, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ATANDJI et au Sud par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112487-GL déposée le 23-06-2023, M. AFFO Samy et Mme OUREYA Nana Hazma Kognaou, profession : logisticien et comptable, demeurant à LOME et domiciliés à LOME, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à TOGBLE GBEDEVIKOPE, connu sous le nom de DOPEGNOKOPE, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété DOPEGNO et à l'Ouest par une rue de 14m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112488-GL déposée le 23-06-2023, Mme DOGBASSEY Kokoe Akofa, profession : sans profession, demeurant à KPALIME et domiciliée à KPALIME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 63ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de DJIGBE, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété HENYO, au Sud par une rue de 18m et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112489-GL déposée le 23-06-2023, M. SEWODO Sokemawu, profession : Menuisier, demeurant à LOME et domicilié à AKATO SEGBE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 41ca, situé à AFLAO SEGBE, connu sous le nom de AKATO DEME, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AGBODJENKPLE ABOTSI KOAMI et à l'Ouest par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112490-GL déposée le 23-06-2023, M. SEWODO Sokemawu, profession : Menuisier, demeurant à LOME et domicilié à SEGBE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 00ca, situé à SAGBADO SEGBE, connu sous le nom de AKATO DEME, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AGBODJENKPLE KOAMI ABOTSI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112491-GL déposée le 23-06-2023, M. RADJI Moukaila, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à BE SOUZA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 07ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de DIKAME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité GBADRE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112492-GL déposée le 23-06-2023, Mme DO-REGO Ratchyatou, profession : Retraitée, demeurant à AGOE et domiciliée à DEMAKPOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 66ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de DEMAKPOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par le lot n° 835B, au Sud par une rue de 16m, et à l'Ouest par le lot n° 834.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112493-GL déposée le 23-06-2023, M. HOUEGA Messan Koffi S, profession : Cuisinier, demeurant à LOME et domicilié à ADAMAVO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 63a 39ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de ADETIKOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et au Sud par des rues de 14m chacune, à l'Est par une rue de 12m et la collectivité VIDZRAKU et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112494-GL déposée le 23-06-2023, M. AMENOUGLO Yao, profession : Directeur de société, demeurant à LOME et domicilié à ADAMAVO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 59ca, situé à AGBODRAFO KPESSI, connu sous le nom de AMINDJI, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KOMAHE KOGA et ATCHON KOFFI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112495-GL déposée le 23-06-2023, M. AMENOUGLO Yao, profession : Directeur d'établissement, demeurant à LOME et domicilié à ADAMAVO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à AGBODRAFO AGBATA, connu sous le nom de ZIVE, préfecture des Lacs et borné au Nord, à l'est et à l'Ouest par la collectivité ALLAGLO GADEMON JUSTIN et au Sud par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112496-GL déposée le 23-06-2023, M. AMENOUGLO Yao, profession : Directeur d'établissement, demeurant à LOME et domicilié à ADAMAVO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 59ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de BAGUIDA, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété JIAGGE KOFFI et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112497-GL déposée le 23-06-2023, M. SATCHIVI Ayi, profession : Conducteur d'engins, demeurant à LOME et domicilié à GAGLO-KPOTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 65ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de GAGLO-KPOTA, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 8, au Sud par une rue non dénommée de 16m, à l'Est par le lot n° 16 et à l'Ouest par le lot n° 11A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112498-GL déposée le 23-06-2023, Mme AGBODJAN Kayissan épouse AHOUANDJINO, profession: Assistante médicale, demeurant à LOME et domiciliée à DOUMASSESE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 76ca, situé à LOME AFLAO ADIDOGOME APEDOKOE, connu sous le nom de GBOMAME, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité VIGLO et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112499-GL déposée le 23-06-2023, M. AGBODJI Efoe, profession : Déclarant en douanes, demeurant à ANEHO et domicilié à GLIDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 60a 15ca, situé à GLIDJI, connu sous le nom de KEKESSI, préfecture des Lacs et borné au Nord et au Sud par des rues de 20m chacune, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest la collectivité ZIGGAR.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112500-GL déposée le 26-06-2023, Mme OKORO Adijatou Koubourat Oyeladum née AKANDJI, profession : Commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 17ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de LOGOTE, préfecture du Golfe et borné au Nord et au Sud par la propriété NYAGNO, à l'Est par la propriété AZIAKOU et à l'Ouest par une rue non dénommée de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112501-GL déposée le 26-06-2023, Mme JOHNSON Ablamba Mawussé, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à AVEPOZO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à BAGUIDA AVEPOZO, connu sous le nom de YOVOKOME, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par le lot n° 541, à l'Est par le lot n° 542 et à l'Ouest par le lot n° 540A.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112502-GL déposée le 26-06-2023, M. AKAKPO Komlan, profession : Pasteur, demeurant à AGOE et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 96ca, situé à SAGBADO, connu sous le nom de SAGBADO, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété APELETE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112503-GL déposée le 26-06-2023, Mme GALLEY C. Akouélé, profession : Retraitée, demeurant à LOME et domiciliée à NUKAFU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 41a 30ca, situé à GLIDJI, connu sous le nom de ZOWLA KPOGUEDE, préfecture des Lacs et borné au Nord par la propriété KOKOROKO, au Sud par la propriété TOSSOU, à l'Est par une rue existante de 14m et à l'Ouest par la propriété TOSSOU et la collectivité AGBESSI-DAN.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112504-GL déposée le 26-06-2023, M. AKOUETE ADOTE A. K. Remy Hervé, profession : Pasteur, demeurant à LOME et domicilié à DJIDJOLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 58ca, situé à AFLAO AKATO, connu sous le nom de DEME, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AFOLA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112505-GL déposée le 26-06-2023, Mme ATTIPOE Dofui Abla, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à TOKOIN DOUMASSESE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 10a 60ca, situé à AFLAO SEGBE, connu sous le nom de SEGBE, préfecture du Golfe et borné au Nord par la route AKATO VIEPE SEGBE de 30m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SODJEDO ADAKPAHOUN K.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112506-GL déposée le 26-06-2023, M. AGBOBLY-ATAYI Messan, profession : Mécanicien, demeurant à LOME et domicilié à SOVIEPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 96ca, situé à LOME AFLAO SOVIEPE, connu sous le nom de SOVIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 643, au Sud par le lot n° 639, à l'Est par une rue de 10m et à l'Ouest par les lots n° 642 et 638.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112507-GL déposée le 26-06-2023, M. BROWN Kodjovi Théophile, profession : sans profession, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca, situé à LOME BAGUIDA, connu sous le nom de WOUETAKOUME, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 227, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par le lot n° 228B et à l'Ouest par le lot n° 226.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112508-GL déposée le 26-06-2023, M. KOMASSI Koffi Agbedo, profession : Fonctionnaire, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 22ca, situé à LOME AFLAO ADIDOGOME, connu sous le nom de ADIDOGOME, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ATIPOUPOU AGBOLI KWAMI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112509-GL déposée le 26-06-2023, M. N'DJAO Mayabassim, profession : Ingénieur, demeurant à LEGBASSITO et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AMADENTA, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par des rues de 16m, au Sud et à l'Ouest par la propriété BOUAME.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112510-GL déposée le 26-06-2023, M. KAROUWE Manesso, profession : Employé de société, demeurant à AGOE et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 25ca, situé à XEVITIGOME, connu sous le nom de XEVITIGOME, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par la collectivité AHLANYO, au Sud par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par la propriété SAVON MIHESSO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112511-GL déposée le 26-06-2023, Mme HOUSSOU Sika, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à LOM-NAVA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de RIVES DU ZIO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 44, au Sud par un passage de 06m, à l'Est par le lot n° 43B et à l'Ouest par une rue de 10m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112512-GL déposée le 26-06-2023, M. KAKAYE Lantam, profession : Revendeur, demeurant à AGOE et domicilié à DEMAKPOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 90ca, situé à TOGGLEKOPE, connu sous le nom de AKOIN, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune et à l'Ouest par la collectivité AGBAVON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112513-GL déposée le 26-06-2023, Mme HOUSSOU Akpéné Léonie, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à LOM-NAVA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de TOGOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par les lots n° 547 et 549, à l'Est par le lot n° 548B et à l'Ouest par le lot n° 546.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112514-GL déposée le 26-06-2023, M. BADABADI Maziwedon, profession : Statisticien, demeurant à LOME et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à TSIKPLONOUKONDJI, connu sous le nom de TSIKPLONOUKONDJI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DJIKPO et au Sud par une rue en projet de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112515-GL déposée le 26-06-2023, M. AGBINDJIA Essolizam, profession : Revendeur, demeurant à AGOE et domicilié à ADETIKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à TSIKPLONOUKONDJI, connu sous le nom de TSIKPLONOUKONDJI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DJIKPO et au Sud par une rue en projet de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112516-GL déposée le 26-06-2023, Mme MATTHIA Apoko Kekléla, profession : Commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à TOTSI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 82ca, situé à LOME AFLAO ADIDOADE, connu sous le nom de ADIDOADE, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud et à l'Ouest par le lot n° 651-653B et à l'Est par le lot n° 654B et l'avenue PYA de 28m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112517-GL déposée le 26-06-2023, Mme AKAVI Eya épouse KAVEGUE, profession : Commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de FOZOE ANYIGBE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AWOUVE et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112518-GL déposée le 26-06-2023, M. ADEDJE Kossikouma, profession : Notaire, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 54ca, situé à TOGGLEKOPE DIKAME, connu sous le nom de SIVEDOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété DJOKA AGBOLETE, au Sud par une rue de 16m et à l'Ouest par une rue.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112519-GL déposée le 27-06-2023, M. DANKLOU Tété Ezéckiel, profession : Directeur de société, demeurant à LOME et domicilié à ADAMAVO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 96ca, situé à BAGUIDA-SUD-OUEST, connu sous le nom de LA DETENTE, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 206, au Sud par le lot n° 210, à l'Est par le lot n° 209 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112520-GL déposée le 27-06-2023, Mme N'VOA-DOGA Akou Yayra épouse AMEGA, profession: Institutrice, demeurant à LOME et domiciliée à LOGOTE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 64ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de SANYRAME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 12m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ADJOGAH.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112521-GL déposée le 27-06-2023, Mme ADUAYOM Ayoko Afankomé, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 87ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de DAGUE, préfecture des Lacs et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété VOSSAH A. et au Sud par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112522-GL déposée le 27-06-2023, Mme BOUKARY Zenabou, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à HEDZRANAWOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à AFLAO SEGBE, connu sous le nom de ZANVI, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AZIAMADZI et au Sud par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112523-GL déposée le 27-06-2023, M. AMEGNAGLO Selom Holali, profession : Cadre de banque, demeurant à AGOE et domicilié à TELESSOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de VAKPOSSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 12m, au Sud par les lots n° 538B et 539A, à l'Est par le lot n° 538BV et à l'Ouest par le lot n° 539A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112524-GL déposée le 27-06-2023, Mme ADEKPE Adjo Pierrette, profession : Restauratrice, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de WOUGOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété EWON K. AYIVON et EWON YAOVI et à l'Ouest par une rue de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112525-GL déposée le 27-06-2023, Mme ADEKPE Adjo Eugénie, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 82ca, situé à SANGUERA KLKAME, connu sous le nom de SAGOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété GAVON et à l'Ouest par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112526-GL déposée le 27-06-2023, Mmes OUREYA Malika Nana M. et OUREYA Aidatou, profession : Gestionnaire des ressources humaines et étudiante, demeurant à LOME et domiciliées à ADIDOGOME, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à TOGBLE KPEDEVIKOPE, connu sous le nom de DOPEGNOKOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété DOPEGNO et à l'Ouest par une rue de 16m.

Elles déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112527-GL déposée le 27-06-2023, M. ALABI Owaladé Koami, profession : Médecin, demeurant à LOME et domicilié à SANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 83ca, situé à LOME AFLAO ADIDOGOME, connu sous le nom de TESHIE, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune, au Sud par le lot n° 156 et à l'Ouest par le lot n° 155.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112528-GL déposée le 27-06-2023, M. ATCHOLE Essobozou, profession : Militaire, demeurant à AGOE et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AHONKPOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AWAGNON et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112529-GL déposée le 27-06-2023, M. et Mme FUMEY Ako et MESSAVUSSU Adolé épouse FUMEY, profession : ingénieur BTP et ménagère, demeurant à LOME et domiciliés à LOME, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 16ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de NIMAGNA, préfecture des Lacs et borné au Nord par le lot n° 180B, au Sud par le lot n° 182A, à l'Est par les lots n° 180B et 182A et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112530-GL déposée le 27-06-2023, Mme TCHALIM Mazalo, profession : Revendeuse, demeurant à AGOE et domiciliée à LOGOPE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de KPOKPOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété ADJOH ASSOU ZOKPLONOU, au Sud par une rue existante de 14m et à l'Est par la propriété ADEGBOLO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112531-GL déposée le 29-06-2023, M. KOUKPAKI Akingnande I, profession : Ingénieur informaticien, demeurant à AGOE et domicilié à TELESSOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 46ca, situé à VAKPOSSITO, connu sous le nom de ELAVAGNON, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par le lot n° 2387B, au Sud par une rue de 20m et à l'Ouest par le lot n° 2385.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112532-GL déposée le 29-06-2023, Mme NIKABOU Awa épouse BOUKARI, profession : Institutrice, demeurant à AGOE et domiciliée à LOGOPE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de KLADJEME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité GOKAAWOU DJA et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112533-GL déposée le 29-06-2023, M. BANETO Akilessou, profession : Électrotechnicien, demeurant à AGOE et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à AHONKPOE, connu sous le nom de LEGBASSOKPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DANYO KODJOVI et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112534-GL déposée le 29-06-2023, M. BOULI Koffi, profession : Frigoriste, demeurant à AGOE et domicilié à SOGBOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 20ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de ZONE DE REINSTALLATION DES EXPROPRIÉS DE LA FIR, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 51, au Sud par une rue non dénommée de 16m, à l'Est par le lot n° 54 et à l'Ouest par le lot n° 50.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112535-GL déposée le 29-06-2023, Mme TOMETY Kokoe Julienne, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à TOTSI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 10ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de DIKAME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la route AGOE NYIVE DIKAME de 20m, au Sud et à l'Ouest par des rues existantes de 14m chacune, à l'Est par la collectivité HOLO-AVLA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112536-GL déposée le 29-06-2023, M. GNASSINGBE Aheyowe, profession : Électricien bâtiment, demeurant à AGOE et domicilié à ADETIKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de DJIRA, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété AMETOWOYONA C. FRANCOIS, au Sud par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par la propriété LEMOU ESSOHANAM.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112537-GL déposée le 29-06-2023, Mme ANANI A. Elavavewo, profession : Revendeuse, demeurant à AGOE et domiciliée à NANEGBE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 14ca, situé à SANGUERA KONHE, connu sous le nom de LOGOGOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 904C, au Sud par le lot n° 904A, à l'Est par le lot n° 905 et à l'Ouest par une rue de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112538-GL déposée le 29-06-2023, M. ANAGBAN Yaovi François, profession : Menuisier, demeurant à AGOE et domicilié à ADETIKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à TONOUKOUTI KPOTAVE, connu sous le nom de SANGNAN, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBEBLOGNAN et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112539-GL déposée le 29/06/2023, M. AHOUALEGBEDJI Edoh, profession : Revendeur, demeurant à AGOE et domicilié à TELESSOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 72ca 68, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de ATIEME DIGBE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14m chacune, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AGOUGNON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112540-GL déposée le 29-06-2023, M. EKPO Koffi Aziagbati, profession : Pasteur, demeurant à LOME et domicilié à AGBALEPEDO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 99ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de FOZOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBAVON et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112541-GL déposée le 29-06-2023, M. ISSAKA Mouhamed, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 32ca, situé à AGOE NYIVE TOTSI, connu sous le nom de NYIVEME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 406B, au Sud par une rue non dénommée de 16m, à l'Est par une rue non dénommée de 12m et à l'Ouest par le lot n° 405.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112542-GL déposée le 29-06-2023, M. et Mme MASSOUGBODJI Sanvee Adam-D et LAMBONI Adiza, profession : Constructeur métallique et couturière, demeurant à LOME et domiciliés à LOME, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 19ca, situé à LOME AFLAO AVEDJI, connu sous le nom de AMADAHOME, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par le lot n° 929, à l'Est par le lot n° 928 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 18m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112543-GL déposée le 29-06-2023, M. AGBONOU Kossi Alonyo, profession : Étudiant, demeurant à USA et domicilié à USA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de KOPEGAN, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété NAKA KODZOVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112544-GL déposée le 29-06-2023, Mme OUEGNIMAOUA Délali Akossiwa, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à BAGUIDA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 28ca, situé à LOME BAGUIDA, connu sous le nom de PLANTATION, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 2312, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par le lot n° 2315 et à l'Ouest par le lot n° 2313A.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112545-GL déposée le 29-06-2023, M. GNANGNAM TCHAPO Nikabou, profession : Étudiant, demeurant à AMERIQUE et domicilié à AMERIQUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à LEGBASSITTO, connu sous le nom de KONYITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AKOUMANI et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112546-GL déposée le 29-06-2023, M. DOUTI B. Jovit Majoie et Mme AGBENU Abila Esenam, profession : Doctorant et administratrice des hôpitaux, demeurant à LOME et TSEVIE et domiciliés à LOME et TSEVIE, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AKATO DEME, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AFANDEMO et à l'Est par une rue de 16m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112547-GL déposée le 29-06-2023, Mme AMADEDJISSO Adjo A. Gerardine et M. AGBENU K. Tefe Franklin, profession : sans emplois, demeurant à LOME et domiciliés à LOME, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AKATO DEME, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AFANDEMO et à l'Est par une rue de 16m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112548-GL déposée le 29-06-2023, M. AGOUDA-BOURAIMA Gamal-Dine, profession : Revendeur, demeurant à AGOE et domicilié à SANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 79ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de NANEGBE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 44, au Sud par le lot n° 40 et 41A, à l'Est par le lot n° 42 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112549-GL déposée le 29-06-2023, Mme ZANKPO Ablavi, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 72ca, situé à ANEHO AGBODRAFO, connu sous le nom de HEDJEME, préfecture des Lacs et borné au Nord par la route nationale n° 2 LOME ANEHO, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété des héritiers BROOHM.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112550-GL déposée le 29-06-2023, Mme ZANKPO Ablavi, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à AGBODRAFO SEWATSRICOPE, connu sous le nom de YOVONAWOE, préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'ouest par la propriété FOLLIGAN TEKОВI et à l'Est par une rue de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112551-GL déposée le 29-06-2023, Mme GOGA Ama Délali, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à TOKOIN HOPITAL, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de WOUGOME, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KOSSIVI EKLOUTSE et au Sud par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Le conservateur de la propriété foncière